



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 19649

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe * souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les inquiétudes des personnels des centres d'information et d'orientation. Ces personnes craignent en effet que, dans le cadre de la loi de décentralisation, la fonction de conseillers d'orientation-psychologues ne disparaisse à partir de 2004, date à laquelle le diplôme de conseiller d'orientation-psychologue prend fin. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, quelles seront les conséquences pour ces personnels de leur transfert aux régions et, d'autre part, ce qu'il va advenir du diplôme de conseiller d'orientation-psychologue après 2004.

Texte de la réponse

Le projet de loi relatif aux responsabilités locales donne à la région la responsabilité de coordonner les actions en faveur de l'accueil, de l'information et de l'orientation des jeunes et des adultes en vue de leur insertion professionnelle et sociale. L'État conserve la maîtrise de l'orientation scolaire. Les conseillers d'orientation psychologues et les directeurs de centre d'information et d'orientation continuent donc de relever de la fonction publique d'État. Dans ce contexte, et à la suite des débats suscités par la préparation de ce projet de loi, une réflexion est engagée dans les académies sous la responsabilité des recteurs portant sur les améliorations à apporter à l'organisation et au fonctionnement des services d'information et d'orientation.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19649

Rubrique : État

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4404

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 9007